

# Trois Frontières



Saint-Louis agglomération

## Gestion des Pfas: les principes de financement ne font pas l'unanimité

Fait du soir du conseil communautaire de Saint-Louis agglomération, lors de sa réunion du mercredi 1<sup>er</sup> octobre à laquelle a silencieusement pris part l'Association de défense des riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (Adra): délibérer sur la gestion des Pfas et sur la contribution financière de l'État, de la Région Grand Est, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'EuroAirport.

Au moins vingt millions d'euros s'avèrent aujourd'hui nécessaires pour financer les mesures de dépollution de l'eau potable contaminée, dans plusieurs communes de Saint-Louis agglomération, par des Pfas (polluants éternels). Une participation financière a été demandée à plusieurs partenaires de l'agglomération, dont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (1,5 million d'euros), l'État (500 000 €), la Région Grand Est (250 000 €) et l'EuroAirport.

Il est apparu que les Pfas détectés dans l'eau pouvaient notamment avoir pour origine l'utilisation, jusqu'à la fin de l'année 2016, de mousses d'extinction (ou émulseurs fluorés), par le service de secours et de lutte contre l'incendie d'aéronefs de l'aéroport, lors d'exercices incendie.

### Une pancarte et de multiples questions

L'EuroAirport consent à participer aux dépenses engagées par la collectivité, prenant en charge la moitié de la somme – soit 10 millions d'euros, avec un premier acompte de 7,5 millions d'euros –, afin de mettre en œuvre les mesures de traitement nécessaires: déploiement et mise en service de trois unités mobiles de traitement de l'eau à Hélingue, Bartenheim et Saint-Louis avant la fin de l'année 2025, puis construction d'usines de traitement pérennes, devant être opérationnelles d'ici fin



Bruno Wollenschneider et d'autres représentants de l'Adra ont pris part au conseil communautaire de Saint-Louis agglomération, le 1<sup>er</sup> octobre. Photo DR

2026, si ce n'est début 2027. L'agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des projets et est censée contribuer à l'équilibre financier de l'opération.

Ces principes de financement ont été énoncés mercredi soir, lors du conseil communautaire de Saint-Louis agglomération, à laquelle ont silencieusement pris part plusieurs membres de l'Adra. Pendant que Bruno Wollenschneider, le président de l'Association de défense des riverains de l'aéroport, brandissait les mots «La vérité sur les Pfas» inscrits sur une pancarte, Patrick Striby, conseiller communautaire soulevait qu'il manque encore 8 millions d'euros pour équilibrer le prochain budget d'investissement. Comment comptez-vous les financer?»

Louis agglomération? De combien sera la hausse de la facture en 2026 pour les habitants de l'agglomération?», s'interroge par exemple Patrick Striby. Sur l'aide financière de la Région Grand Est: «250 000 €? Il doit manquer un zéro...». Sur l'aide de l'EuroAirport: «Ces dix millions d'euros sont conditionnés à la renonciation de tout recours à l'encontre de l'aéroport. Il s'agit d'un véritable soldé de tout compte. Que se passera-t-il si l'EuroAirport est reconnu coupable pour ces Pfas?». Enfin, le conseiller communautaire souligne qu'il manque encore 8 millions d'euros pour équilibrer le prochain budget d'investissement. Comment comptez-vous les financer?»

### Prix de l'eau en 2026: «À ce jour, rien n'est décidé»

Élue régionale et maire de Buschwiller, Christèle Willer réagit en indiquant que «le soutien de la Région Grand Est

aurait dû être de zéro. J'en ai discuté avec mes collègues, ils y ont vu une forme de soutien pour le territoire. La Région ira plus loin, au niveau des interconnexions des réseaux d'alimentation en eau potable, pour un million d'euros. Et prévoit un volet innovation, pour trouver des alternatives au traitement par charbon actif qui soit moins onéreux à l'avenir».

Jean-Marc Deichtmann, premier de cordée de Saint-Louis agglomération, formule à son tour plusieurs réponses, en rappelant qu'aucun surcoût lié à la dépollution ne sera répercuté sur la facture d'eau en 2025 et qu'une adaptation du prix de l'eau pourra être envisagée à partir de 2026. «À ce jour, rien n'est décidé...» Le président de l'agglomération observe que «ce n'est pas prévu, à l'heure actuelle, que nous soyons aidés pour ces 600 000 € de frais de fonctionnement annuels». Et que la Région Grand Est, sollicitée au départ pour une contribu-

tion de 500 000 €, est confrontée à des situations similaires dans des communes des Ardennes ou de la Meuse, «où le taux des Pfas est supérieur à ce que nous connaissons sur notre territoire, alors qu'il n'y a pas d'aéroport juste à côté».

### «Si nous ne signons pas avec l'aéroport, on peut faire un prêt tout de suite»

À propos de l'EuroAirport, «on ne peut pas affirmer que c'est le seul pollueur. Juridiquement, on ne peut pas lui reprocher d'avoir fait quelque chose d'illégal, en polluant la nappe phréatique», poursuit Jean-Marc Deichtmann. Il jette un œil à Bruno Wollenschneider, lui dit «Vous pouvez faire du vent avec votre pancarte, ça m'est égal» et reprend: «L'aéroport a compris que si nous en sommes dans cette situation, c'est majoritairement à cause d'eux et s'engage moralement à nous aider. Si nous ne signons pas avec eux, on peut faire un prêt tout de suite...» L'agglomération n'a néanmoins étudié la question, au regard des 8 millions d'euros d'investissement manquant. «Nous sommes en tractation avec la Banque des territoires, qui pourrait nous mettre un crédit à disposition, quand ce sera nécessaire, avec un taux minoré sur une très longue durée. Mais si nous avons les 7,5 millions d'euros de l'EuroAirport, cela permettra de couvrir les frais pour un prochain temps.»

Une voix contre, trois absentions: les principes de financement évoqués plus haut sont approuvés par le conseil communautaire. Les représentants de l'Adra, ayant tenu leur rôle, quittent la séance, la pancarte sur les Pfas toujours brandie. Une démarche qui n'est pas sans rappeler cette série télévisée des années 1990 qui prétendait que «la vérité est ailleurs».

● Pierre Gusz

### Les décisions du conseil en bref

► **Cyclotourisme.** Afin de poursuivre la démarche entamée en 2024 ayant pour but d'aménager des équipements cyclotouristiques sur son territoire, Saint-Louis agglomération va demander des subventions afin de réaliser une mission d'études préliminaires. Celle-ci est estimée à 20 000 €. Ces demandes sont adressées à la Collectivité européenne d'Alsace ainsi qu'à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

► **Pistes cyclables.** Le conseil communautaire a par ailleurs approuvé le financement et l'engagement des travaux des pistes cyclables reliant Blotzheim et Saint-Louis (600 000 € hors taxes) ainsi que Brinckheim et Kappel (500 000 € hors taxes). Ces deux portions vont bénéficier de subventions de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'AggloBasel, du Fonds vert (pour Blotzheim/Saint-Louis) et du Fonds mobilités actives (pour Brinckheim/Kappel). Dans les deux cas de figure, la participation financière de l'agglomération s'élève à 20 %.

► **Programme judiciaire.** Saint-Louis agglomération n'est guère épargnée par la montée en puissance des dérives radicales et des manifestations d'extrémisme violent. Cela semble du moins le sentiment du conseil communautaire, ayant décidé de participer au financement (5 000 € pour 2025) du Programme judiciaire de protection des victimes d'extrémisme violent et de prévention des dérives radicales.

► **Maison de retraite.** Propriétaire de l'Ehpad Maison du Lertzbach à Saint-Louis, l'agglomération prend part aux travaux d'agrandissement de la terrasse, à l'étage de l'établissement, prévus en 2026. Soit une contribution de 40 000 € pour ces travaux estimés à 109 737 €. L'agglomération finance également en 2025 la rénovation du système d'appel malade et la création d'ouvertures intérieures pour améliorer la luminosité des locaux et le cadre de vie, soit 96 000 € sur un total de 275 000 €.

# Patrick mode

Madame de...

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE

Joseph Ribkoff ELISA CAVALETTI ITALIA TUZZI Street One

## LIQUIDATION TOTALE

POUR FERMETURE DEFINITIVE

JUSQU'À -70%

18 RUE DE BÂLE - NEUF-BRISACH - TÉL. 03 89 73 15 41

